

Assemblée Générale extraordinaire

Samedi 15 août 2015

Compte rendu

Réunie pour une proposition de modification de l'article 1.1.2 des statuts de notre fédération, l'Assemblée Générale extraordinaire n'a pu se tenir faute, de quorum.

- Nb de clubs présents ou représentés : 290 clubs sur 882, soit 32,88%
- Nb de voix : 866 voix sur 2199, soit 39,38%
- *Quorum nécessaire* : 50% des clubs **et** 50 % des voix présents ou représentés.

Sur proposition du Président fédéral, Diego Salazar, un échange, sous forme de questions – réponses, a eu lieu avec les représentants des clubs.

Différents thèmes ont été abordés, concernant principalement les salariés, les coûts d'un transfert du siège fédéral à Lyon, le calendrier, la localisation du futur siège, les partenaires de la fédération, l'avancement du projet lyonnais, le projet de centre de formation fédéral, la visibilité du siège,

Après cet échange d'un peu plus d'une heure, Jocelyne Wolfangel, Directrice nationale des féminines, a remis les 31 premiers labels clubs féminins suite au lancement en juin dernier de cette action. Un bien beau succès, qui sera amplifié avec un nouvel appel à candidatures prochainement.

Saint-Quentin-en-Yvelines, le 19 août 2015

Compte rendu établi par
Didier FRETTEL, secrétaire de séance.